

□

adhésion



- N'oubliez pas de **régler votre cotisation annuelle en ligne, en cliquant sur** [ce lien](#) .
- Cotisation annuelle Petite Structure

de 1 à 10 salariés **50 €**

- Cotisation annuelle Moyenne Structure

de 11 à 20 salariés **100€**

- Cotisation annuelle individuelle
- 10 €
- Cotisation annuelle établissement
- 250 €

Communication

- **La gazette est disponible:** En cours d'élaboration
- La **plaquette des Réseaux** de périnatalité et de suivi des enfants vulnérables (SEV) est téléchargeable [ici](#) .

□

□ Nos formations et webinaires Périnat IF Sud

□

□ □ □ □ □

□

Actualités Covid-19

-
- [Annexe 2 SDRA](#)
- Selon les dernières recommandations du **Collège national des gynécologues et obstétriciens français (CNGOF)** , le masque

est souhaitable mais non imposé pour les parturientes. Cliquer

[ici](#)

pour en savoir plus.

- La Société Française de Santé Digitale (SFSD) met à disposition un outil gratuit d'aide à la décision pour les professionnels de santé souhaitant s'équiper d' **outils de**

téléconsultation

Cliquer

[ici](#)

pour y accéder.

- L'ARS Ile-de-France a rédigé plusieurs **fiches de recommandations régionales à destination des professionnels**, pendant la phase épidémique :

- [prise en charge de la femme enceinte, accouchée et de son nouveau-né](#)
- [centres d'hébergement Covid19 pour les personnes sans domicile fixe](#)
- [suivi avec télésurveillance de personnes atteintes du Covid19](#)
- [Fiche mémo à destination des médecins](#)
- [Fiche mémo à destination des patients](#)

- [appui des établissements de santé et des professionnels de ville aux personnes en situation de handicap](#)

- [continuité des prises en charge hors Covid-19](#)
- [mise en oeuvre des actions de prévention en santé mentale](#)
- [mise en oeuvre des centres de consultations ambulatoires Covid 19](#)
- [mise en place de la télésanté en phase épidémique](#)

- [organisation d'une réponse adaptée aux personnes les plus précaires en phase épidémique](#)

- La Haute Autorité de Santé (HAS) publie des recommandations dans le cadre du Covid19 :
- - [Continuité du suivi des femmes enceintes](#)
 - [Continuité du suivi postnatal des femmes et de leur enfant](#)

- Des **outils en ligne** ont été développés pour assurer le suivi à domicile des patients malades du Covid 19.
-
- [COVIDOM](#) , appli développée par l'APHP. Cet appli est ouverte aux sages-femmes. Elles peuvent inclure des patients dans Covidom. Pour toute demande de création de compte, adressez un mail à : inscription-covidom@aphp.fr
- E-covid, module de Terr-e-sante développé par GCS Sesan. Contact et informations pour installer e-covid : support.pro@terr-esante.fr

- Tuto'tour de la grossesse propose des "**tuto**" à destination du grand public sur le suivi de la grossesse.
[Celui-ci](#) est dédié au suivi pendant l'épidémie. A diffuser largement.

- Durant l'épidémie de Covid-19, le [réseau SOLIPAM assure une permanence de son activité et l'équipe répond à vos questions](#) par téléphone au 01 48 24 16 28 ou par mail à secretariat@solipam.fr

- Préoccupés par le fait que des enfants pourraient échapper à un dépistage précoce, les pédiatres du CRDN IDF ont travaillé à une note visant à **sensibiliser les professionnels aux signes précoces des maladies dépistées** devant les alerter. Cliquez [ici](#) pour accéder à cette note

-
- Pour organiser **l'écoute en périnatalité et l'accompagnement à la parentalité**, la plateforme <http://www.enfance-et-covid.org/> est un très bon outil. Tous les futurs et jeunes parents peuvent contacter la plateforme téléphonique de façon anonyme, et gratuite. Les appels sont distribués aléatoirement selon la disponibilité des écoutants. Il y a aussi beaucoup de bonnes idées sur le site.

- Cette période de confinement et d'exposition au virus peut être difficile à vivre pour beaucoup de personnes, notamment les personnes les plus exposées, les plus vulnérables et les plus isolées. Des **dispositifs de soutien psychologique** existent :
 - Pour les familles, aidants ou proches, de personnes sujettes à un trouble psychique, l'ARS Ile-de-France, en partenariat avec l'APHP et le Psycom, a créé une plateforme d'écoute régionale baptisée "[Psy Île-de-France](#)". Installée sur le site de l'hôpital Sainte-Anne (14 arrondissement), le dispositif consiste en un numéro d'appel gratuit (01.48.00.48.00) accessible 7j/7 de 13h à 21h. Il s'adresse avant tout "aux aidants ou membres de l'entourage, quel que soit leur âge, et vivant en Île-de-France, qui s'inquiètent pour un proche confiné ou en hospitalisation".
 - [Affiche Psy Ile-de-France](#)
 - [Flyer Psy Ile-de-France](#)

- [En Essonne, les associations TEMPO et MEDIAVIPP 91 se sont concertées afin d'offrir un service d'écoute et de soutien psychologique. Le numéro défini est un numéro vert gratuit : 0805 030 091. Les permanences sont organisées du lundi au samedi de 10h à 18h.](#)
 - Psycom a recensé les dispositifs nationaux d'écoute, d'aide et de soutien psychologique, qui restent actifs pendant la période de confinement. Cette liste, non exhaustive, recense les dispositifs nationaux non surtaxés et non commerciaux. La page est mise à jour régulièrement avec les nouvelles informations disponibles. Ces différents dispositifs sont à destination de la population générale, des parents, des enfants, des étudiant.es, des professions de santé, des personnes vivant avec des troubles psychiques ou des addictions, des personnes endeuillées ou en situation de vulnérabilité, des responsables d'entreprise, des personnels de police, etc. Pour y accéder, cliquez [ici](#).
 - L'association Soins aux Professionnels en Santé (SPS) a son rôle de soutien aux soignants : un dispositif d'accompagnement psychologique grâce à un numéro vert et un réseau national du risque psycho-social composé de près de 1 000 psychocliniciens. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.
 - Le ministère de la Santé met en place un [dispositif national de soutien médico-psychologique](#). La situation liée à l'épidémie de Covid-19 constitue une situation potentiellement stressante pour de nombreuses personnes. Afin de répondre à cette conséquence, un dispositif national de prise en charge médico-psychologique au bénéfice des personnes qui en auraient besoin est instauré via le numéro vert 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000 en lien avec la Croix-Rouge et le réseau national de l'urgence médico-psychologique (CUMP).
- La phase de confinement est une période extrême, à risques, pour les **victimes de violences conjugales**. Une [fiche d'informations](#) résume les conseils, les aides possibles et les recommandations. Egalement, les deux fiches suivantes ont pour objectifs d'aider les professionnels face aux victimes de violences familiales :
 - [Fiche de questions les plus fréquentes pour les professionnels face aux victimes de violences familiales](#)
 - [Fiche d'aide aux intervenants pour violences intra-familiales](#)
- L'ARS Ile-de-France et l'APHP met à disposition de tous les soignants par l'APHP une **plateforme de formation e-learning**. Ces formations s'adressent aux professionnels de santé et portent sur la prise en charge des patients présentant une atteinte respiratoire grave liée au SARS-CoV-2 (COVID-19). Certains des modules sont notamment spécialement conçus pour les sages-femmes. Cette formation est

accessible sur

[ce site](#)

sur simple inscription.

-

- Le Collège National des Sages-Femmes de France, l'ONSSF, l'ANSFL et l'ANESF rappellent aux Sages-Femmes les **recommandations et guidelines à suivre** durant la pandémie du COVID-19 :

[cliquez ici](#)

- Quelques documents/plaquettes à afficher et à diffuser très largement :

-

- [Affiche sur les bons gestes pour se protéger et protéger les autres](#)
- [Affiche sur les bons gestes barrières contre le Coronavirus](#)
- [Affiche hygiène - comment bien se laver les mains ?](#)
- [Affiche - ce qu'il faut savoir sur le virus et les contacts indispensables](#)

- Quelques liens utiles pour obtenir des informations sur le virus et l'évolution de la pandémie :

- [ARS Ile-de-France](#) : recommandations au grand public
- [Santé Publique France](#)
- <https://www.unicef.fr/article/epidemie-de-coronavirus-ce-que-les-parents-doivent-savoir>
- La plateforme téléphonique gratuite si vous avez des questions : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/png/vignette_questions_coronavirus_def.png

- [ONU](#)

□

□

MOOC et e-learning

□

- [Addictions](#) organisé par des enseignants de la [faculté de médecine de l'université Paris-Sud](#) et ceux du [Collège Universitaire National des Enseignants d'Addictologie](#)
- [Pré-éclampsie](#) organisé par l' [Université Catholique de Lille](#)
- [Rythme Cardio-Foetal \(RCF\)](#) organisé par l' [Université Catholique de Lille](#)

□

□

Autres formations

- **L'association nationale des centres d'IVG et de contraception (ANCIC)** organise une [demie-journée de formation en visioconférence, intitulée "Sexualité et IVG en temps de crise sanitaire, parcours migratoire des femmes hors-délai : vers un allongement des délais ?", le 5 juin 2021, à 9h30](#)
- **Diplôme Inter-Universitaire (DIU) "Urgences et pathologies périnatales"**, à Paris (Trousseau). 3 modules de 5 jours. A partir du lundi 30 novembre 2020, jusqu'au vendredi 16 avril 2021. Stage de 5 jours dans une maternité de type III.
 - Pour plus d'informations : j_ennifer.sommer@aphp.fr
 - Pour s'inscrire : inscriptiondiu@outlook.fr
- Health Events - formation santé - dispense des formations à destination des médecins et des sages-femmes. Cliquez [ici](#) pour en savoir plus.
 - Réseau ROMDES :
 - Mise en place de **séances d'Education Thérapeutique de Patients (ETP)**
 - [plaquette](#)
 - [programme](#)

- la [prescription d'une activité physique adaptée](#) pour les patients atteints de **maladies chroniques** comme l'obésité

- 2021 : [Diplôme Universitaire \(DU\) "Le psychique face à la naissance"](#) , à Paris (Hôpital Necker).

- Deux formations, menant aux **Diplômes Inter-Universitaires (DIU)** suivants, dont le Professeur Jean-Claude PICAUD est responsable, sont dispensées à l'Université de Lyon (69) :
 - [DIU "Initiation aux Soins de Développement chez le Nouveau-né et l'Enfant"](#)
 - [DIU "Psychopérinatalité"](#) . La session, reportée cette année, est complète à priori, mais des désistements sont possibles. N'hésitez pas à vous inscrire sur liste d'attente.

- Le Collectif Essonnien Contre les Violences faites aux Femmes regroupe des professionnels de divers horizons : structures associatives, services de l'Etat, des collectivités territoriales, professionnels du soin, de la Justice, etc...ayant à intervenir sur le phénomène des violences faites aux femmes, et/ou sur ses conséquences. Le Collectif a décidé de traiter les causes de ce phénomène et non plus uniquement ses conséquences, il est donc apparu nécessaire de mobiliser ceux par qui cette forme de violence est générée : les hommes. Le Collectif a donc vocation à s'adresser aux hommes, à agir dans le registre de la prévention et à être force de propositions pour la création de nouveaux outils de réponse à ce phénomène. Dans cette logique, le Collectif a décidé de créer une [formation «Violences conjugales auteurs](#) : **la question des auteurs** . Pour toute information complémentaire concernant cette formation, vous pouvez télécharger le [programme](#) ou écrire à cette adresse : sarahbiedermann91@gmail.com

□

Autres actualités

- Gratuité du parcours contraceptif pour toutes les femmes mineures : depuis le 25 août, le parcours contraceptif pour les mineures de moins de 15 ans est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. Les textes officiels sont parus fin août 2020 :

- Le [décret](#) portant diverses mesures relatives à la prise en charge des produits de santé.

- L'ARS Ile-de-France et SESAN ont développé une [application](#) , **afin de suivre les actions menées pour améliorer la santé des mères et des jeunes enfants**

. Ce système d'information, spécifique à la périnatalité, est mis à la disposition de tous, professionnels et usagers. Des fiches « pratiques obstétricales » par établissement de santé sont mises à jour chaque année par l'équipe PERINAT-ARS-IDF du service numérique régional SESAN. Afin de faciliter leur consultation, cette application propose une carte de géographie interactive. Elle permet le téléchargement des fiches des maternités et la visualisation de tableaux avec différents filtres et indicateurs. Ces fiches informent sur le nombre d'accouchements annuels avec leur mode par voie basse (spontanée ou assistée par des manœuvres ou instruments) ou par césarienne, les analgésies péridurales et les épisiotomies. Pour plus d'informations, cliquer

[ici](#)

- Le ministère de la Santé publie les [avancées de la feuille de route "virage numérique en santé](#) " a
u 31 décembre 2019.

- Un [rapport "pour sauver la PMI, agissons maintenant !"](#) a été présenté par Madame Michèle Peyron, députée parlementaire, en mars 2019. Il propose une série de mesures destinées à refonder le système des

PMI

- Le Journal Officiel publie le 15 décembre 2019 l' [Instruction n° DGOS/DIR/CNAM/2019/218 du 9 octobre 2019](#)

portant

dispositions et modalités d'accompagnement

à proposer aux porteurs de projets des

communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)

. Elle propose des outils et des modèles de conventionnement avec l'Assurance maladie et l'ARS.

- L' [Observatoire Régional de Santé](#) (ORS) diffuse le **profil des territoires de coordination** . Des données exhaustives sur le contexte socio-démographique, l'environnement et l'état de santé des

habitants

- [Le profil des territoires de coordination du 77 Sud](#)
- [Le profil des territoires de coordination du 91 Nord](#)
- [Le profil des territoires de coordination du 91 Sud](#)

- Santé Publique France a édité un [rapport sur les deux années de fonctionnement du **dé pistage auditif** systématique des nouveaux-nés](#)

- **Soutiens à la parentalité / prévention / protection de l'enfance :**
- Le ministère de la Santé a présenté le 14 octobre 2019 une [stratégie de **prévention et de protection de l'enfance** \(2020-2022\)](#)

- La [Société Française de Santé Publique \(SFSP\)](#) capitalise les actions d'accompagnement à la parentalité au niveau de la petite enfance dans un [recueil d'actions](#) sur le site de la SFSP

- Les présentations de la **14ème journée des Réseaux de périnatalité de l'Île-de-France**, qui a eu lieu le 7 novembre 2019 à Paris, sont publiées. A télécharger [ici](#)

- L'INSERM diffuse les [présentations de la **Journée scientifique sur la Mortalité Maternelle**](#) organisée le 3 octobre 2019.
- Santé publique France publie les dernières [données disponibles sur les découvertes de **VIH** et les diagnostics du sida](#)

- L'ARS IF lancé sa [feuille de route](#) pour la prise en charge des **personnes en situation d'obésité**, à l'occasion de la 5ème journée régionale de l'obésité.

- L'ARS IF a créé des outils pour les services de néonatalité afin de **réduire les nuisances sonores** pour les bébés nés prématurément et/ou en réanimation néonatale :
 - [Plaque d'informations](#)
 - [Affiche](#)

- **Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) :**
 - L'ARS confirme l'arrêt des mesures relatives aux IVG médicamenteuses en ville mises en place durant l'Etat d'Urgence Sanitaire par l'arrêté du 14 avril 2020. C'est la fin de l'Etat d'Urgence Sanitaire, le 10 juillet 2020, qui met un terme à celles-ci. Ainsi, concrètement :
 - Les **IVG médicamenteuses après 7 SA sont pratiquées uniquement en établissements de santé jusqu'à 9 SA**
 - Les actes de téléconsultation ne sont plus autorisés depuis le 11 juillet 2020 et jusqu'au 30 octobre 2020, **à l'exception** de la première consultation et de la consultation de contrôle de l'IVG médicamenteuse en ville
 - Un [arrêté en date du 11 décembre 2019](#) , modifiant l'arrêté du 26 Février 2016 relatif aux forfaits afférents à l'interruption volontaire de grossesse, est paru. L'IVG médicamenteuse est désormais à 183,57 euros, au lieu de 187 euros.
 - La DREES vient de publier une [étude et des statistiques sur les IVG en 2018](#)
 - La Ministre de la Santé présente un [plan d'actions pour lutter contre l'hétérogénéité d'accès à l'IVG](#)
 - L'Association Professionnelle de l'Accouchement Accompagné à Domicile (APAAD) a édité un [état des lieux 2018](#) de la pratique des sages-femmes françaises accompagnant les **naissances à domicile**
 - Les ministère de la Santé et de la Transition écologique ont adopté le 3 septembre 2019 la seconde stratégie nationale sur les **perturbateurs endocriniens**. [Le plan d'actions 2019-2022](#) , qui concerne directement les professionnels de santé, est à consulter. A ce sujet, Santé Publique France vient de mettre en ligne le site [Agir-pour-bebe](#) . Il informe les futurs parents et parents de nouveaux-nés de l'influence pendant la grossesse et la petite enfance des environnements sur leur santé.
 - [L'Agence Régionale de Santé Île-de-France Franciliens](#) lance une [consultation élargie à tous les](#) pour son **Projet régional de santé 2018-2022** afin de répondre au plus près des attentes des usagers.
 - **ZIKA** : [quelques informations](#)

Veille documentaire

- [assurance maladie](#)
 - [avis divers](#)
 - [consensus, recommandations de bonnes pratiques](#)
 - [documentation médicale](#)
 - [établissements de santé](#)
 - [médicament](#)
 - [organisation des soins](#)
 - [patients et usagers](#)
 - [politique de santé](#)
 - [professionnels de santé et médico-sociaux](#)
 - [réglementation](#)
-
- [CNGOF Recommandations de pratique clinique](#)
 - [CNSF revue de presse](#)

Lettres d'informations

- [Assurance Maladie](#)
- [Conférence Nationale de Santé \(CNS\)](#)
- [Haute Autorité de Santé \(HAS\) plusieurs lettres en bas à droite de la page](#)
- [Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale \(INSERM\)](#)
- [Institut de Recherche et de Documentation en Economie de la Santé \(IRDES\)](#)
- [Ministère des Affaires sociales et de la Santé \(Brèves, communiqués, dossiers,...\)](#)
- [Santé Publique France](#)

Textes réglementaires

- [Legifrance](#)
- [CNGOF Juridique](#)
- [SMARNU](#)
- [Sécurité Naissance Pays de la Loire-Textes législatifs et réglementaires](#)
- [Sécurité Naissance Pays de la Loire-Référentiels Obstétrique](#)

- [Base de connaissances Hosmat](#)
- [FEHAP veille juridique](#)
- [Centre de Référence sur les Agents Tératogènes \(CRAT\)](#)